

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annances, la ligne.	20 c.
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES. Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAYAS 8, place de la Bourse.

ABONNEMENT.

Saumur: 30 fr.
Six mois: 16
Trois mois: 9

Poste: 55 fr.
Six mois: 18
Trois mois: 10

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal en envoyant un mandat sur la poste, ou chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR

3 Mai 1884.

UN DISCOURS MALHEUREUX.

C'est un discours de ministre. Les ministres de cette République ont une spécialité de maladresses. Ils ne peuvent pas ouvrir la bouche sans qu'il s'en échappe des choses ou impertinentes, ou ridicules, ou fausses. So mettre en contradiction avec les immortels principes paraît être pour eux un simple jeu. Parler d'une manière et agir d'une autre, c'est leur double exercice quotidien. Ne récriminons pas à propos du passé qui n'est pas loin, le présent suffit. M. Raynal vient de discourir à Saintes; le ministre des travaux publics a cru devoir donner son opinion sur la politique républicaine; et il a résumé, dans une formule tout-à-fait malheureuse, les idées opportunistes sur l'administration de la République.

« L'esprit républicain, a-t-il dit, c'est l'esprit de discipline et l'esprit de sacrifice. »

Que signifie cet axiome? Qui doit obéir, et qui doit se sacrifier?

Quels sont ceux qui doivent faire abnégation de leur volonté, et quels sont ceux dont le désintéressement doit être absolu?

En principe, la volonté nationale domine. Par conséquent, c'est au gouvernement d'obéir, c'est-à-dire de se conformer servilement aux désirs manifestés par la majorité.

Toujours en principe, les gouvernants doivent être des serviteurs d'un dévouement absolu à la chose publique, désintéressés de tout ce qu'on appelle les avantages de la situation.

Est-ce là ce qu'a voulu dire M. Raynal?

Mais, alors, ce brave ministre serait on

des plus jolis farceurs de la troupe ministérielle!

Car tous les faits contredisent ses paroles.

Le gouvernement dont il fait partie s'efforce tous les jours de substituer sa volonté à celle de la majorité; voilà pour la discipline.

Et ce gouvernement et ses amis se servent de la République avec une indiscretion inouïe, puisant dans le Trésor à pleines mains, se jetant avec une avidité scandaleuse sur toutes les bonnes places; voilà pour l'esprit de sacrifice.

L'apôtre Raynal, avec plus ou moins d'innocence, réclame la discipline chez les électeurs, et c'est à eux encore qu'il recommande l'esprit de sacrifice...

Si ce n'est pas la logique républicaine, c'est la logique gouvernementale.

Jamais l'opportunisme n'avait encore avoué — si c'est un aveu — en termes aussi bêtement impertinents qu'il considère la République et les électeurs comme une propriété qu'il s'arroge le droit de faire valoir à son bénéfice!

Chronique générale.

QUARANTE MILLIONS.

Une demande de crédits pour le Tonkin s'élevant à une quarantaine de millions sera déposée par le ministre de la marine sur le bureau de la Chambre des députés dès la rentrée du Parlement.

On assure que le général Campeyon va prendre très-prochainement un congé.

Pendant son absence, le ministère de la guerre sera dirigé par l'amiral Peyron, ministre de la marine.

Est-ce que le congé du général Campeyon ne serait pas la conséquence du conflit qui a éclaté entre lui et M. Jules Ferry, rela-

tivement à la question du Tonkin, et le ministre de la guerre n'aurait-il pas déclaré qu'il s'absenterait pour n'avoir pas à donner les ordres nécessaires à la continuation des opérations militaires de notre corps d'expédition?

Si M. Waldeck-Rousseau fait de petites économies, il fait en revanche de grosses dépenses.

Le service de l'Algérie réorganisé au ministère de l'intérieur absorbera, dit-on, six cent mille francs par an.

Le ministre de la marine a chargé l'un des officiers attachés à son cabinet d'aller attendre à Marseille l'arrivée de l'amiral Courbet.

Encore une anguille sous roche.

LA DIRECTION DES GRANDES MANŒUVRES.

Le ministre de la guerre n'a pas encore désigné l'officier général qui dirigera la mission militaire française aux manœuvres d'automne de l'armée allemande; mais nous croyons savoir qu'il n'a jamais été question ni de M. de Miribel, ni de M. de Galliffet.

L'ancienneté de grade de ces deux officiers généraux et les fonctions importantes qu'ils ont remplies, l'un comme chef d'état-major du ministère, l'autre comme commandant de corps d'armée et comme président du comité de cavalerie, empêcheraient le ministre de la guerre de leur confier une mission qui, d'après une habitude constamment suivie, est accordée à des généraux de brigade.

L'Angleterre continue son œuvre de désorganisation du service sanitaire de l'Égypte.

Il y avait, à Suez, un médecin italien et un médecin arabe; ils viennent d'être remplacés par un chirurgien de l'armée anglaise, qui n'entend rien aux règlements sa-

nitaires et qui ne sait parler que la langue anglaise.

Le Times a reçu de Berlin la dépêche suivante:

« On assure, d'après des renseignements dignes de foi, que le marquis Tseng quittera la légation de Chine à Paris et sera remplacé par Li-Fong-Pao, ambassadeur à Berlin.

» Le marquis de Tseng restera ambassadeur de Chine à Londres et à Saint-Petersbourg, tandis que Li-Fong-Pao continuera à diriger, avec la légation de Paris, celles de Berlin, Vienne, Rome et La Haye. »

C'est décidé, M. Grévy quitte Paris jusqu'à la rentrée des Chambres. Les pauvres de Paris ne perdront pas beaucoup à son absence; nous ne croyons pas que, par contre, les pauvres de Mont-sous-Vaudrey gagneront beaucoup à sa présence.

Le colonel du 8^e régiment de ligne, en garnison à Saint-Omer, vient de recevoir de son collègue du 87^e une des extrémités de la cravate de l'ancien drapeau du régiment, brûlé à Metz en 1870.

Cette précieuse relique avait été alors confiée à un artilleur nommé Leconte, employé à l'arsenal, qui l'avait cachée sur sa poitrine et conservée durant toute sa captivité en Allemagne, d'où il la rapporta dans son pays natal en 1871. Ce brave soldat mourut l'année suivante, recommandant à son père de la conserver précieusement.

Celui-ci cependant, pressé par la nécessité, s'en défit au prix des broderies d'or qui la garnissaient.

C'est le lieutenant Le Roy Le Durie qui a racheté ce cher souvenir de l'ancien drapeau du 8^e de ligne et qui l'a remis à son colonel pour le faire parvenir au régiment.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA FOURNAISE

PAR CHARLES DESLVS.

XXI. — NOUVELLES DE NICE (suite).

Dans le numéro suivant, toute l'histoire était promise. C'est, paraît-il, la tactique de cet odieux chantage. Si, dans l'intervalle, on s'est exécuté, le colporteur se tait... Une calomnie?... Hélas!... ce qu'il annonçait, ce qu'il imprimait déjà, n'était-ce pas la preuve qu'il était renseigné, qu'il était payé d'avance par un ennemi... Vous savez lequel!

Tandis qu'on secourait le baron, je cherché des yeux Balthazar, il avait disparu... Ah!... quand vous saurez pourquoi... Il voudrait m'empêcher de vous l'apprendre... Non!... non, monsieur mon mari, j'écrirai quand même!... Emporté par une de ces colères qui le rendent fou, il avait couru droit au bureau du journal... Il y pénétra comme une trombe... Plusieurs rédacteurs étaient là, toute la bande... Qui de vous, leur demanda-t-il en désignant l'article, est l'auteur de cette infamie?... — C'est moi, moi, monsieur, répond une dame...

Ah!... coquine!... (Vous comprenez, monsieur Armand, ce n'est plus moi qui parle, c'est Balthazar...) Dans sa fougue d'indignation, il avait déjà saisi la rédactrice. Vainement ses collaborateurs tentent de lui porter secours... Mon Porthos de mari les couche tous à terre d'un revers de sa large main...

La dame était déjà sous son autre bras, retournée comme un enfant qui va recevoir... ce qu'il lui administre... par-dessus ses jupons!... Le fouetteur, du moins, me l'assure... Puis rejettant la fouettée dans un fauteuil:

— Si tu récidives, la belle Allemande (elle est, paraît-il, de Berlin), je recommencerai de même, mais cette fois après avoir relevé ton cotillon!...

Et voilà!... Est-ce une conduite?... je vous le demande, monsieur Armand... Rougis, Balthazar!... Il a rougi!... nous lui pardonnons, n'est-ce pas, en faveur du bon motif... et je l'embrasse.

Mais reprenons sérieusement. Si j'ai plaisanté, d'ailleurs, c'est que, de cette émotion qui pouvait le tuer, M. le baron s'était remis dès le lendemain, jour de la Mi-Carême... Grande fête à Nice... A Nice, c'est toujours fête et carnaval... Pendant les jours gras, mascarades populaires, corso de gala, les confetti, les mocoli!... Pour la Mi-Carême, une sorte de Longchamps sur la promenade des Anglais, au bord de la mer, le défilé général des voitures et des équipages enguirlandés, empan-

chés, capitonnés de branches fleuries et de feuillages... A l'intérieur, des corbeilles regorgeant de bouquets, grands et petits. On se les jette au passage, on se les renvoie courtoisement d'une portière à l'autre... Ce n'est plus qu'un chassé-croisé dans l'air, une grêle, une fusillade, une mitraille, un bombardement de toutes les couleurs et de tous les parfums. En trois mots, comme on dit ici, la bataille des fleurs.

Mademoiselle avait la promesse que son père l'y conduirait. Déjà la grande calèche était entièrement tapissée de violettes. Mais, après l'affront de la veille, comment figurer en public?... Le baron ne voulait plus, il n'osait plus... Le général et surtout le médecin l'exigèrent; ils savaient la protestation, la manifestation qui se préparait. Ah!... ce fut splendide!

Dès que parurent ce beau vieillard et cette douce jeune fille qui ne s'étaient fait connaître que par leur charité, leurs vertus, une immense acclamation s'éleva, tous les fronts se découvrirent. Chapeaux, mouchoirs, ombrelles, éventails, tout s'agitait en leur honneur, tout s'employait à les saluer à l'entour, sous un radieux soleil. C'était à qui leur jeterait, leur enverrait des bouquets blancs, blancs comme les cheveux du vieillard, blancs comme le virginal costume de la jeune fille. La calèche était pleine quand elle nous les ramena tous les deux pleurant à la fois sous l'avalanche

embaumée, sous la moisson printanière des plus beaux jardins de Nice.

Hé! j'espère qu'en voilà une vengeance! et meilleure que celle de Balthazar! Cependant, le pauvre père a subi le contre-coup de toutes ces révolutions. Il est fatigué. Nous craignons une rechute. Voici, d'ailleurs, la fin de la saison. Le médecin écrit à M. de Brassac de venir chercher son oncle. Tâchez qu'il ne tarde pas.

C'est aussi pour moi que je vous le demande. Le terme approche où je voudrais être à Paris. Il n'est que temps. Balthazar vous a dit pourquoi.

Raoul retourna donc à Nice. Il y revit la belle Léa, mais qui partait avec le général pour l'Italie. L'été les ramènerait en France.

La veille du retour du baron, la baronne, sous prétexte d'accompagner une de ses intimes qui, de duchesse française, devenait duchesse espagnole, la baronne Van Leys avait pris l'express de Madrid.

N'était-ce pas au marquis de Trévelec, son nouveau conseiller, que revenait le mérite de ce voyage?

XXII. — RETOUR.

Raoul avait dit vrai, le changement de Noémie tenait de la métamorphose.

Un hiver à Nice réalise parfois de ces miracles-là,

On nous raconte la plaisante anecdote qui suit :

Un peintre de talent, qui traite habituellement des sujets militaires, fut chargé par un ministre de faire les « armes de la République ».

Ayant apporté successivement à ladite excellence deux projets qui ne furent pas de son goût, le peintre lui en présenta enfin un troisième dont voici la description :

Sur fond d'azur fleurs de lis, coq gaulois et abeilles d'or. Un nuage transparent couvre ces attributs de trois monarchies passées. Sur le nuage se pressent de plantureuses gueules, emblème frappant de l'opportunisme. Comme couronnement, les lettres R. F.

Le ministre et le peintre sont brouillés depuis ce troisième projet.

Dans les élections législatives de dimanche, le gouvernement espagnol a remporté une victoire complète, 300 sièges sur 400, et voilà la situation du ministère et celle du pays pour longtemps consolidées. M. Canovas del Castillo se trouvera soutenu par une majorité que rien ne saurait ébranler. L'Espagne va donc respirer et reprendre sa marche progressive. Quant aux révolutionnaires, qui ont cherché à fomentier des mouvements insurrectionnels, et qui ne seraient pas étrangers à la catastrophe du pont d'Alcudia sur le chemin de Ciudad-Real à Badajoz, ils en seront pour leurs criminelles tentatives.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 2 mai.

Aujourd'hui on a traité nos rentes comme suit : 3 0/0, 78.27 ; — amortissable, 79.30 ; — 4 1/2 0/0, 107.55.

La spéculation ne s'inquiète pas de la politique, mais de la liquidation. L'argent, bien que très-abondant, les reports sont plus chers ; il n'en faut pas davantage pour provoquer une réaction assez sérieuse.

Les valeurs étrangères sont poussées sans discernement à des prix nullement en rapport avec les aléas qu'elles comportent par elles-mêmes.

On maintient les actions de nos Sociétés de crédit à un niveau peu élevé.

La Banque de Paris cote 880. La Banque d'Escompte, après bien des hésitations, reste à 530. Les avis sont très-partagés sur la valeur de ce titre.

Le Crédit Foncier est la seule valeur qui n'éprouve aucune défaillance, on achète sans discontinuer et les cours gagnent 1.310. Cette tendance est très-significative et s'explique d'elle-même. Quant aux Obligations Foncières ou Communales, elles montent avec une grande rapidité et le public de l'épargne comprend qu'il est de son intérêt d'acheter de suite. Les titres de 1879 sont demandés à 450.

La Générale reste à 482. C'est un prix de vente avantageux. Avis à ceux qui possèdent encore en portefeuille quelques actions de cet établissement, le moment est venu de s'en défaire.

On tient la Banque Russe et Française à 460. Tous les efforts qu'on fait en ce moment pour relever cette affaire nous semblent bien inutiles, cette Société étant engagée dans de mauvaises affaires.

Bonne tenue du Suez à 2.115.

La prochaine réunion des actionnaires réduira à néant les insinuations malveillantes de certains groupes.

surtout à l'âge de notre héroïne. Dix-huit à vingt ans, présumions-nous en la présentant au lecteur, lors du déraillement. Elle vient d'atteindre sa majorité.

Sa jeunesse a largement réparé le temps perdu. Ce n'est plus la frêle et tardive adolescente, à l'air languissant, au teint blême. Les couleurs et la plénitude de la santé ne lui font plus défaut. Toute sa personne s'est pour ainsi dire épanouie. Le sourire, le regard, la fraîcheur même de la voix, tout concourt au charme, à la perfection de l'ensemble. Sa physionomie conserve l'expression de la candeur et des généreux instincts, mais avec quelque chose de plus conscient et de plus réfléchi. La taille est toujours svelte, mais il y a dans les attitudes, dans les mouvements, une vitalité, une assurance qu'on lui désirait l'an passé. C'est à présent une gracieuse et ravissante jeune fille, dans tout l'accomplissement, dans tout le rayonnement des promesses de sa beauté.

Armand, lorsqu'il la revit ainsi, ne put se défendre d'un premier mouvement de surprise et d'admiration. Un compliment, un hommage spontané lui monta du cœur aux lèvres.

Puis, dans un sentiment de regret, presque d'amertume :

— Est-ce bien vous ? reprit-il, vous, mademoiselle, que je me permettais, il y a six mois encore, de traiter ainsi qu'une jeune sœur...

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Aux Electeurs.

Un groupe d'électeurs de la ville de Saumur présentent à leurs concitoyens, pour les élections de demain dimanche 4 mai, une liste composée de noms connus et estimés dont le programme se résume en ces deux mots :

*Pas de politique,
Les affaires de la Ville.*

Candidats :

MM.

Besnard, docteur-médecin, conseiller sortant.
Bizeray, ancien négociant.
Ciret, père, tailleur.
Cottanceau, ancien négociant.
Coulon-Lecouffre.
Couzineau, père, propriétaire.
Gauron, Alphonse, conseiller sortant.
Gouby, aîné.
Gratien, Alfred, négociant.
Hébron, négociant.
Le Breccq, Gustave.
Lemoine-Morisseau, ancien négociant.
Le Ray, avoué.
Lièvre, Auguste, entrepreneur de menuiserie.
Lorrain-Hublot, entrepreneur de plâtrerie.
Loyeau, ancien négociant.
Martin-Lemée (hôtel Budan).
Rapaud, chapelier.
Regnard, Prosper, négociant.
Renou, docteur-médecin.
Rougé, officier en retraite.
Rousseno, docteur-médecin.
Salmon-Humeau.
Salmon-Dézé, négociant.
Trouvé, confiseur.

Les électeurs ne devront pas oublier que le scrutin ouvre à 8 heures du matin et se ferme à 4 heures du soir.

Nous lisons dans le *Courrier* d'hier l'étrange lettre suivante :

« Saumur, 2 mai 1884.

« Monsieur le rédacteur,

« Malgré une protestation verbale que j'ai faite hier avec M. Blain, dans les bureaux de l'*Écho Saumurois*, on a persisté à faire figurer mon nom sur la liste patronnée par ce journal. Je proteste de nouveau contre ce procédé, que vos lecteurs apprécieront comme il le mérite, et déclare que je n'ai

consenti à faire figurer mon nom que sur la liste républicaine.

« Agréez, Monsieur le rédacteur, etc.

« ÉLIE NEVEU,
« Conseiller sortant. »

Nous devons aux électeurs quelques explications :

Trois membres du comité se sont présentés, jeudi, chez M. Neveu, Étie, pour solliciter son adhésion à une liste de conciliation. M. Neveu, après quelque hésitation, a donné son consentement en émettant comme condition expresse que la liste ne paraîtrait que le samedi matin, dans un but évidemment facile à comprendre.

Le nom de M. Neveu a donc été porté, et, suivant le désir qu'il nous en avait exprimé, nous avons, malgré les sollicitations pressantes de nos amis, ajourné la distribution des listes, estimant qu'une parole donnée ne pouvait être retirée.

Vendredi matin, M. Neveu s'est présenté au bureau de l'*Écho Saumurois*, et, devant témoins, a adhéré à ce que son nom restât sur les bulletins, sous cette réserve qu'il ne paraîtrait pas au journal.

Nous avons donc ajourné la publicité de la liste, tenant ainsi l'engagement que nous avions pris.

Hier soir, en même temps que M. Neveu adressait au *Courrier* sa protestation, il nous faisait parvenir la lettre suivante que nous reproduisons fidèlement :

MANUFACTURE
de ferblanterie.

NEVEU, ELIE
Saumur.

« Saumur, le 2 mai 1884.

« Monsieur godet imprimeur à Saumur

« je regrette que vous n'ayez pas tenu la promesse que vous m'avez fait hier de ne pas faire figurer mon nom sur votre liste. « On vient de m'indiquer que l'on vient de la voir imprimée avec mon nom. Je viens donc en conséquence vous prier de me le rayé, et je proteste
« recevez Monsieur mes civilités empressées
« NEVEU »

Nous laissons les électeurs libres de voter pour un homme qui donne sa parole si facilement, mais qui la retire plus facilement encore. Nous ne saurions vraiment les y encourager.

Il y a donc tout lieu de croire — et le public le comprendra — que la lettre signée de M. Elie Neveu, parue dans le *Courrier*, n'émane pas de l'inconstant candidat. L'orthographe et le style des deux missives sont par trop disparates.

M. Neveu ne s'appartient donc pas !

Voici la liste patronnée par MM. Terrien et Combié :

MM. Poitou, Guédon, Combié, Poitevin, Peton, Terrien père, Roland, Rivain, Neveu, Vinsonneau, Ploquin, Girardier, Delamarre, Goulard, Renou, conseillers sortants ; Luard, commerçant ; Boisson, avocat ; Pierron,

connaissait guère. La grimace significative qui l'accompagna témoignait un certain déplaisir, le soupçon d'une rivalité.

— Est-ce que je deviendrais jaloux ? murmura-t-il.

Armand, pendant ce temps-là, félicitait de son retour le baron Van Leys.

Le voyage semblait ne pas lui avoir été moins favorable qu'à sa fille. Un grand apaisement se lisait sur ses traits que leur sérénité même rendait plus vénérables. Mais six mois de plus, à cet âge, comptent pour des années. Le regard, de plus en plus vague, s'était presque éteint. L'immobilité du corps tenait de la paralysie. Cette somnolence qui, chez les vieillards, est comme un apprentissage de l'éternel sommeil, engourdissait, la plupart du temps, toutes ses facultés. Il ne parlait que rarement, il écoutait.

Il écoutait le jeune directeur de ses usines, qui croyait devoir le mettre au courant de tout ce qui était advenu durant son absence.

— Bien !... assez !... l'interrompit-il, je ne doute pas que vous n'ayez fait honneur à ma confiance... Elle est absolue... Ce n'est pas à moi, c'est à nos actionnaires que vous devez ce rapport. La réunion générale est prochaine, n'est-ce pas ?

— Oui. Dans trois semaines...

comptable ; Milon fils ; Cholet, entrepreneur ; Bonneau père ; Langlois, comptable ; Coutard fils, négociant ; Liénard, banquier ; Lemariner, professeur ; Doussain, agent d'affaires ; Hubert, mécanicien.

Les électeurs remarqueront :

Que M. Cholet est adjudicataire des travaux du collège de filles ;

Que M. Lemariner est professeur au collège ;

Que M. le docteur Peton est médecin du dispensaire de l'Hospice ;

Que tous palpent les deniers de la Ville et sont par conséquent inéligibles.

« Ne faisons pas d'élections municipales politiques ; que dans chaque commune de la République, nous amis se préoccupent avant tout des intérêts locaux qu'ils ont constamment négligés depuis si longtemps. »

JULES FERRY (discours de Périgueux).

INSTITUTION SAINT-LOUIS.

M. Armand de Monchy, élève de l'Institution Saint-Louis, vient de subir avec succès, à Poitiers, les épreuves du baccalauréat en sciences complet.

Le *Journal d'Indre-et-Loire* publie des renseignements sur le magnifique assaut donné dimanche dernier à Tours, dans la salle des fêtes de la Mairie, par la Société d'escrime de Tours.

Nous remarquons le passage suivant :

« L'assaut qui termine cette magnifique fête de l'escrime a été des plus remarquables. M. Cateau, adjudant-professeur à l'École de cavalerie de Saumur, a une très-belle tenue sous les armes, main très-bonne et sang-froid remarquable. Les qualités maîtresses de cet excellent professeur sont doublées d'élégance et de courtoisie. M. Guérin a fait preuve de la science approfondie de son art, il a brillamment soutenu l'honneur de la Société d'escrime de Tours et fait apprécier à juste titre son jeu excellent.

« Aussi, après cet assaut magnifique, les applaudissements ont-ils éclaté pour récompenser les deux maîtres. »

GRÉZILLE.

La circulaire suivante a été adressée aux électeurs de Grézille, canton de Genes :

« Messieurs,

« Nous nous présentons à vous comme candidats conservateurs, voulant toutes les véritables libertés publiques, en conséquence la paix.

« Nous protestons contre la loi dont les Chambres sont saisies, devant amener à court délai la laïcisation de toutes les écoles congréganistes. Cette loi projetée pourrait nous obliger à remplacer notre école de fil-

— Je la présiderai comme d'habitude...

— Ne craignez-vous pas...

— Non. C'est mon devoir ; répondit avec une simple dignité le grand industriel.

— Je vous soumettrai, reprit son digne lieutenant, quelques innovations libérales...

— Soit ! nous en recauserons... Tout ce que vous proposez ne peut qu'être juste... Nous en recauserons... Votre main encore !... Embrassez-moi, mon jeune ami...

Au moment même où Trévelec obéissait, Noémie parut sur le seuil.

— Ah ! Et elle avec émotion, voilà qui comble mes vœux. Je suis heureuse...

Puis, à son père :

— Tu m'avais dit de revenir dans un quart d'heure... Suis-je exacte ?

Déjà le vieillard lui tendait les bras. Tout en révélant sa manifestation sur sa physionomie, dans toute sa personne. Il s'était levé, il souriait, il lui dit :

— Ah !... te voilà !... je te vois !... Je vois quand c'est toi que je regarde ! N'est-ce pas, mon petit comble, n'est-ce pas qu'elle est sa mère !... Elle est embellie !... Elle ressemble à sa mère !...

Rien de plus touchant que le groupe qu'ils formaient ainsi tous les deux, elle à genoux, sur son cœur, lui comme galvanisé, comme ravi par ses caresses.

(A suivre.) CHARLES DESLYS.

les congréganistes par une autre laïque; en conséquence, nous obliger à construire à grands frais une nouvelle école et à la subventionner, puisque les bâtiments de l'école actuelle et les revenus des biens de l'établissement ne peuvent être employés à l'usage d'une école laïque.

Il en résulterait de nouveaux impôts venant s'ajouter à ceux déjà si lourds sous lesquels la culture succombe, au moment même où rien ne marche.

S'il vous convient de donner votre confiance à l'administration actuelle, dont les tendances en faveur du gouvernement républicain s'accroissent tous les jours, vous pouvez le faire; mais notre devoir nous oblige de vous dire que vous engagerez gravement vos intérêts. Nous protestons contre le despotisme qui nous écrase.

Un conseil municipal ferme et résolu pourrait mettre obstacle à tous ces projets.

La liste des candidats que nous vous présentons soutiendra énergiquement tous les intérêts de la commune.

Choisissez entre les candidats voulant soutenir un gouvernement stable et libéral, mettant de l'ordre dans toutes les affaires, et des candidats voués à la République despotique qui désorganise tout, qui ne sait pas nous procurer les moyens de faire honorablement nos affaires, et laisse avilir le prix de nos récoltes de blé au profit des producteurs étrangers.

Choisissez.
RENOU, Pierre. — CHAUVIGNE, Charles. — VIGER, Vincent. — PRIOU-CAILLEAU. — PRIOU, Jacques.

BAUGÉ.

Nous lisons dans la *Petite Gazette de l'Ouest*:

On vient de nous remettre la liste républicaine dressée à Baugé en vue des élections municipales. Nous remarquons que huit des conseillers sortants ne se présentent plus aux suffrages de leurs concitoyens: ce sont MM. Dornoy-Perrault, Huot, Couderc, Léchallard, Grézillon, Rabouin, Gaudin et Bœl.

Pourquoi ces messieurs se retirent-ils? Nous serions bien aise que l'un d'eux consente à nous l'expliquer.

Quant au député voyageur Benoist, son nom figure en bonne place sur la liste. Décidément, il y a des gens qui ne manquent pas d'assurance et qui demanderaient à être sérieusement rappelés au sentiment des convenances.

Qu'au moins les électeurs, avant de s'engager envers M. Benoist, s'efforcent d'obtenir de l'honorable député qu'il les mette dorénavant à l'abri de ses excursions pour affaires personnelles.

NANTES.

Les courses de Nantes auront lieu les mercredi 21, jeudi 22 et dimanche 25 mai.

L'ensemble des prix à distribuer dépasse 60,000 francs: 22,000 francs le premier

jour, 21,000 fr. le second jour et 7,400 fr. le troisième jour.

AVIS AUX COMMERÇANTS.

Un certain nombre de commerçants avaient cru pouvoir se servir, sans autorisation préalable, de la griffe de leur maison pour l'oblitération des timbres mobiles apposés sur les effets de commerce créés par eux, et avaient encouru des amendes.

Une circulaire récente rappelle aux commerçants qu'aux termes de l'article 5 du décret du 19 février 1874, ils ne peuvent user de cette faculté qu'après y avoir été autorisé par le Directeur des Domaines.

La demande de cette autorisation doit être adressée à la direction de l'Enregistrement, rédigée sur papier timbré et accompagnée du dépôt d'une empreinte de la griffe proposée à son approbation, laquelle doit indiquer: 1° le nom de la maison de commerce; 2° la date de l'oblitération; 3° le lieu où elle est faite.

AVIS

Un concours pour le recrutement des préposés dans l'administration des Contributions Indirectes aura lieu le jeudi 12 juin, dans les bureaux de la Direction, à Angers.

Pour renseignements et pièces à fournir, s'adresser à la Direction à Angers, rue Volney, n° 9, ou à Saumur, à la Sous-Direction, rue de Poitiers, n° 42, au plus tard le 24 mai.

Saumur, le 2 mai 1884.

Le Contrôleur, **BOURGET.**

La cinquantième livraison des **Oeuvres complètes de Rabelais**, illustrées par Gustave Doré, vient de paraître chez MM. Garnier frères, libraires-éditeurs à Paris. Nous remarquons parmi les gravures hors texte contenues dans la dernière série: Les Chevaliers de la Table-Ronde tirant la rame pour passer les rivières de Coccyte; Pantagruel rencontrant les neuf orques (bateaux) chargés de moines, jacobins, jésuites, capucins, hermites, augustins; l'entrée de Pantagruel à Paris; Pantagruel découvrant « par la forest umbrageuse » plusieurs vieux temples ruinés, et surtout un superbe portrait de Rabelais destiné à être placé en tête de l'ouvrage.

Nous croyons devoir rappeler à nos lecteurs que les *Oeuvres complètes de Rabelais*, illustrées par Gustave Doré, formeront environ 140 livraisons ou 2 forts volumes in-4° raisin. Les *Contes drôlatiques de Balzac*, illustrés par le même artiste, sont donnés en prime aux souscripteurs. Prix de la livraison: 50 centimes.

CONSEILS ET RECETTES.

MOYEN DE CONSERVER LES ASPERGES.

Après les avoir ratissées, liez-les par petits bottillons, mettez-les cuire dans l'eau bouillante, avec du sel; retirez-les un peu croquantes, puis placez-les dans des boîtes, la tête en bas. Celles destinées à être mangées en « petits pois » se mettent en

boteilles. Après les avoir fait égoutter, on les bouche et on ne leur fait prendre qu'un bouillon seulement.

VIANDE DE PORC CONSERVÉE A L'EAU SALÉE.

Ceci peut servir dans bien des ménages. Il faut, — par kilogramme de viande, — 500 grammes d'eau pure et 250 grammes de gros sel gris.

On fait bouillir l'eau et le sel, en y ajoutant les épices ou condiments préférés; puis, dans cette eau bouillante, on fait cuire à moitié la viande.

Celle-ci, moyennant une aussi simple préparation, — à la condition toutefois d'être constamment maintenue dans l'eau salée, — se conserve toute l'année parfaitement saine et saine. Elle peut même voyager.

Il ne reste, quand on veut la consommer, qu'à en achever la cuisson, — sauf, en la lavant à l'eau pure, à la dessaler plus ou moins, selon la manière dont elle doit être accommodée.

RECETTE CONTRE LA ROUILLE POUR PRÉSERVER LES OUTILS EN FER OU EN ACIER.

On fait fondre et écumer 25 ou 30 grammes de saindoux, on y ajoute autant de mine de plomb qu'il en faut pour donner la couleur du fer; on enduit les outils en acier ou en fer avec ce mélange; on laisse sécher 24 heures et on essuie ensuite.

(*Moniteur d'Horticulture.*)

Théâtre de Saumur.

Direction de M. Ch. ANDRAUD (10^e année).

DIMANCHE 4 mai 1884,

Représentation extraordinaire

Avec le concours de

M^{lle} FENELLI

Du théâtre du Vaudeville de Paris.

Par autorisation spéciale, une seule représentation de

NANA

Pièce nouvelle en 5 actes, par Émile ZOLA.

1^{er} acte: La blonde Vénus. — 2^e acte: Les Ruines de Chamont. — 3^e acte: La Chiffonnière. — 4^e acte: Le Boudoir de Nana. — 5^e acte: La Petite Vérole; mort de Nana.

M^{lle} FENELLI remplira le rôle de Nana, qu'elle a joué à Paris.

Distribution:

- Le comte Muffat..... MM. Harris.
- Le banquier Steiner..... Dunoyer.
- Philippe Hugon, officier..... Angelliaume.
- Le marquis de Chouars..... Marc Angel.
- La Faloise, journaliste..... Van Ischot.
- Prullière, comédien..... Founiet.
- Dagenet..... Marius.
- Rélix, coiffeur..... Albert.
- Bosc, comédien..... Julien.

- M^{me} Hugon..... M^{mes} Dunoyer.
- Georges Hugon..... Renouvel.
- M^{me} Maloir..... Harris.
- Zoé..... Marie A.
- La chiffonnière..... Urbain.
- Simone..... Alice.
- M^{me} Lerat..... Debrieux.
- Irma Danglars..... Malvina.
- Un domestique..... M. Davrecourt.

Vu l'importance de l'ouvrage, il sera joué seul.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

LA MUSIQUE POPULAIRE

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

Bureaux: Boulevard St-Michel, 78, Paris.

Abonnements: Un an, Paris 12 fr. — Départements, 14 fr. — Un numéro: 25 centimes.

Sommaire du n° 133.

TEXTE. — M. Stéphane, par Alphonse Baralle. — Les œuvres dramatiques de Berlioz, par A. Boutaric. — L'association Wagnérienne de Bruxelles. — Les tribulations d'un artiste compositeur à Paris en 1812, par Ed. Grégoir. — Concours de la ville de Montpellier. — Société Émile Pichoz. — Concert de l'Union internationale des compositeurs, par Gutello. — Revue des concerts, par C. Rhemour. — Nouvelles diverses.

MUSIQUE. — Fantaisie mignonne pour le piano de W.ber. — Musique d'orgue: moderato, de Wolkmann. — *Pleni sunt caeli*, de Palestrina. — Prélude de Fischer. — *Miau! Miau!* duo de M. Perhold.

ILLUSTRATION. — Portrait de M. Stéphane, de l'Opéra-Comique.

Par suite d'une nouvelle combinaison, l'abonnement d'un an ne coûte absolument rien.

Un numéro spécimen, avec renseignements, est adressé à toutes les personnes qui en font la demande.

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES.

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la *Lanterne d'Arlequin* toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 8, en adressant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 13, un mandat ou un bon de poste avec une bande de notre journal. C'est une faveur spéciale dont nous les engageons à profiter.

Sommaire du n° 162. Electeurs, attention! Patriotisme. Le discours de M. Ferry. La République des paysans. La famille de Paul Bert. Aux frais des contribuables. Toujours l'hôpital laïque. Une séance publique au Conseil municipal. Tout à l'égout (poésie).

Le Jeune Age Illustré, journal des enfants, paraissant tous les samedis, sous la direction de M^{lle} LERIDA-GEOPROY.

Éditeur: Victor PALME, 77, rue des Saints-Pères, Paris.

Un an, 40 francs; 6 mois, 6 francs.

PERSONNE NE PEUT

répondre de passer l'hiver sans être pris par un Rhume, une Grippe ou Bronchite, dont les conséquences peuvent être fâcheuses. Faites usage, dans ce cas, du Sirop pectoral THIBON qui vous soulage instantanément. — Prix: 2 fr. — Dépôt.

Ph. LAUMONDAIS, place de la Bilange, 5.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

KERLAHU
 Par Bernard Seigny.

La Trinité-sur-Mer! Ce grand nom appartient à un petit bourg du Morbihan, connu des mouettes qui y abondent, des pêcheurs de soles qui fréquentent son port sûr et profond, et de quelques baigneurs de mon espèce, que les plages mondaines effarouchent, et portent aux déserts. Le coteau sur lequel s'élevaient les maisons blanches du bourg domine la Krac'h, rivière encaissée, où la marée court éternellement dans un sens ou dans l'autre. Les plus gros vaisseaux peuvent mouiller dans le chenal, dit-on. Ils n'y viennent pas, pour la bonne raison qu'ils n'ont rien à y prendre. Sans cela, ils viendraient. Cette simple pensée rend les habitants très-fiers de leur port. Ils n'ont d'ailleurs rien de curieux, les indigènes de la Trinité-sur-Mer; ils ne sont ni beaux ni laids, ni bons ni mauvais, ni même pittoresques: ils sont de notre temps, qui n'a pas de couleur.

Les cabarets sont très-nombreux, hélas! et très-remplis. L'église aussi est pleine le dimanche, et c'est une compensation qu'on ne trouve pas partout. J'ai vu là, sur les dalles de granit, agenouillés sur leurs mouchoirs, des marins superbes, avec

des yeux couleur de tempête, des cheveux que la vent de mer avait emmêlés et frisés, des masques bronzés, hâlés, sillonnés de ces rides expressives que donne l'habitude du danger, de la misère et du commandement contre la bourrasque. Il y en avait qui ressemblaient à des albatros et d'autres à des morses. Leur vie est rude, pauvres gens! Dès que le sol-til baisse, ils partent. Ils ont dormi trois ou quatre heures sur les planches de leurs chaloupes rangées bord à bord le long de la jetée. Le soir vient, ils s'éveillent: hisse les voiles! et les voiles partent.

Ils suivent d'abord le chenal; à trois kilomètres de la Trinité, la rivière finit, la mer commence et les bateaux s'éparpillent sur l'immensité bleue. Où vont-ils? Cela dépend des jours, du temps qu'il fait, du vent qui souffle, du poisson qu'ils cherchent; les sardiniers traversent la baie de Quiberon et vont dans le courant de Belle-Ile; les forbans, bateaux pêcheurs de homards, pointent sur les fles; les synagos qui traînent le chabot laissent à gauche Port-Navalo et le cap de Saint-Gildas-de-Rhuys, s'orientent sur la chapelle de Saint-Michel-en-Carnac et gagnent les basses de Ploubarnel, où l'eau est peu profonde, le fond de sable, le poisson abondant. Quand ils arrivent, il est six ou sept heures du soir. Et en pêche! On jette le chalu, grande poche de filet qui traîne au fond de l'eau, gueule ouverte où tout s'engouffre, des soles, des raies,

des plies, des crabes, des araignées de mer gigantesques, au milieu d'une forêt d'algues resplendissantes; parfois même, quand le chalu va vite, entraîné par les deux voiles carrées que gonfle la brise du large, des bandes entières de mulets, de grondins ou de rougets, happées au passage, demeurent prisonnières dans les flancs de la machine. Toute la nuit se passe ainsi, à la mer, à la fatigue, dans le vent et la pluie, et, après douze heures de pêche, au petit jour, les pêcheurs regagnent le port pour y vendre le poisson qu'on expédie à Paris par le premier train.

Ces marins connaissent bien la baie dangereuse où ils vivent. De nuit comme de jour, ils voient l'écueil: c'est un art difficile, car les roches sous-marines ne manquent pas, surtout aux abords des fles de Houat et de Hédic.

Quels noms magiques pour moi: Houat, Hédic, les deux fles sœurs, perdues, ignorées, que nous apercevions dans la brume du large, comme de minces bandes grises qui rompaient la courbe parfaite de la ligne d'horizon!

Comment m'y rendre? Si les synagos avaient voulu! mais les synagos ne voulaient pas; on ne se dérange pas pour si peu; il y a des habitudes, des projets, des rendez-vous pris avec le poisson, et puis, que voulez-vous, on est fier: les bateaux sont faits pour pêcher et non pour promener les désœuvrés. Repoussé de ce côté, j'accostai un matin le père

Grundo. Le père Grundo était un ancien douanier, qui avait habité plusieurs années à Port-Navalo et, depuis sa mise à la retraite, employait ses loisirs à pêcher à la ligne, à l'embouchure du Krac'h. De ces circonstances, j'avais conclu qu'il connaissait la baie. Cette conclusion était erronée, comme on le verra. Nous avions déjà pêché plusieurs fois ensemble, à quelques kilomètres en mer. Dans les premiers temps, nous causions de choses banales, de la brise, des appâts — un grand art qui s'en va — de la disparition de certaines espèces de poisson. Peu à peu il se confia. Il me raconta, par exemple, qu'étant à Port-Navalo, douanier de la douane impériale, il avait tendu ses lignes de grand matin, un jour de Saint-Pierre, sur une basse poissonneuse et réputée la meilleure des environs.

— Une heure, deux heures, quatre heures se passèrent, me dit-il, pas une morsure. Alors je dis à mon camarade:

- Pironneau?
- Quoi donc?
- C'est aujourd'hui la Saint-Pierre.
- Eh bien?
- M'est avis que si nous disions dévotement un *Pater* et un *Ave* en l'honneur du patron, la pêche serait meilleure.

C'est moi qui dis les prières, Monsieur, après avoir quité mon bérêt. Vous me croirez si vous voulez, mais dans les deux heures qui suivirent, nous fîmes belle pêche, et rien qu'en poissons de choix: maquereaux, chinchars et demoiselles.

(A suivre.)

Etude de M. Félix COQUEBERT de NEUVILLE, docteur en droit, avoué à Saumur, rue du Temple, n° 41.

EXTRAIT

D'un jugement de séparation de biens

Par jugement par défaut du Tribunal civil de première instance de Saumur, en date du 1^{er} mai dernier, M^{me} Eugénie Abraham, épouse de M. Pierre Chaboisseau, cultivateur, avec lequel elle demeure à Montsircart, commune des Cerqueux-sous-Passavant,

A été déclarée séparée de biens d'avec ledit M. Pierre Chaboisseau, son mari.

Pour extrait certifié conforme, Saumur, le trois mai mil huit cent quatre-vingt-quatre.

F. COQUEBERT DE NEUVILLE, Avoué, rue du Temple, n° 41.

Etude de M. PINAULT, notaire à Saumur, successeur de M. MÉHOUAS.

A VENDRE

A L'AMIABLE, En bloc ou en détail,

LA FERME DE TERREFORT

Située commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent,

Consistant en: bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres labourables propres à la vigne, bois, landes, le tout contenant environ 64 hectares;

Et UN PRÉ, situé au Pré-Godet, à Saint-Hilaire-Saint-Florent, d'une contenance de 2 hectares.

S'adresser à M. TAVEAU, expert-géomètre au Pont-Foucard, ou audit M. PINAULT, notaire. (328)

Etude de M. GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE UNE JOLIE PROPRIÉTÉ

Sise au Vau-Langlais, près Saumur, Avec maison de maître et bâtiments de ferme, d'une contenance de 10 hectares environ.

S'adresser à M. Edouard BONNAIN, au Plessis, commune de Geay (Deux-Sèvres), ou au notaire. (197)

ON DEMANDE, pour la Saint-Jean prochaine, un **garçon de magasin** muni de très-bonnes références.

S'adresser à la **VILLE DE PARIS**, place Saint-Pierre.

Etude de M. CHARRIER, notaire à Saint-Mathurin (Maine-et-Loire).

VENTE MOBILIÈRE

APRÈS DÉCÈS.

Le DIMANCHE 4 mai 1884, à midi, le MARDI 6 mai et jours suivants, s'il y a lieu, à 10 heures du matin, il sera procédé, par le ministère de M. CHARRIER, notaire à Saint-Mathurin, au bourg de la Menitré, à la vente aux enchères publiques des meubles meublants, objets mobiliers et marchandises dépendant de la succession de M. François RAMAILLÉ, marchand de vins, décédé le 29 mars.

ON VENDRA

Le Dimanche 4 mai:

Lits garnis, armoires, buffets, tables, chaises, pendules, linge de toutes sortes, vaisselle, batterie de cuisine et autres ustensiles de ménage, blé, orge, sacs, bascule et autres menus objets;

Et le mardi 6 mai et jours suivants:

Environ 140 hectolitres de vin blanc et rouge et 20 hectolitres d'eau-de-vie;

Rhum, cassis, kirsch, byrrh et vermouth en cercles;

350 litres de liqueurs diverses, 200 litres de vin et malaga, frontignan et madère, bières et sirops;

Poudres et une quantité considérable de fûts vides de toute contenance;

Bouteilles vides et 150 siphons d'eau de seltz;

Casiers, chantiers, paniers, planches à bouteilles, poulains, bouchons et bois de chauffage;

Trois chevaux, trois charrettes, un charriot, un camion, une carriole, harnais et une petite quantité de fourrages, charriots et fumiers;

Et une grande quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 5 0/0.

Etude de M. DUPONT, notaire à Candé (Maine-et-Loire).

VENTE

AUX ENCHÈRES

Après le décès de M. TERRIEN, marchand de vins à Candé,

Par le ministère dudit M. DUPONT, le mercredi 7 mai 1884, à 9 heures du matin, et jours suivants.

Dix-sept hectolitres d'eau-de-vie, cognac, rhum, kirsch, fine champagne en fûts. — 60 hectolitres de vins en fûts: — Bord-aux, Bourgueil 1870-1874, vins blancs d'Anjou et Vouvray 1881, muscadet et autres, — vins d'Anjou et Bord-aux en bouteilles, — 600 barriques, pipes, foudres et petits fûts vides, matériel, etc.

Au comptant, avec 5 0/0. (323)

Etude de M. ROGERON, notaire à Beaufort.

A CÉDER

Immédiatement,

PAR SUITE DE DÉCÈS,

UN EXCELLENT ATELIER De Peintre-Vitrier.

Avec Magasin de Papiers peints, Dans des conditions avantageuses.

PAYS RICHE.

Pour tous renseignements et pour traiter, s'adresser audit notaire.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine.

MAISON

Rue Saint-Jean, n° 29.

Un 1^{er}, composé de 2 pièces, pouvant servir de magasin ou de salon;

Au 2^e, deux chambres à coucher; au rez-de-chaussée, une salle à manger et une cuisine; diverses servitudes; deux chambres et un grenier au-dessus de la cuisine.

S'adresser à M. ENAULT, bijoutier, rue Saint-Jean, 27. (60)

A LOUER

UNE MAISON

Sise rue d'Orléans,

Disposée pour le commerce ou maison bourgeoise.

Remise, écurie, cour, pompe, caves et autres servitudes.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

PRÉSENTEMENT

ou pour la Saint-Jean

MAISON

Située rue Saint-Jean, n° 40.

Composée d'un magasin, d'une salle à manger, trois chambres, cave et grenier.

S'adresser à M. GAUTIER, notaire, à M. COIGNARD, et à M^{me} veuve RICHARD, rue de la Marine.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine

MAISON

Grande-Rue, 23

Actuellement occupée.

S'adresser à M^{me} Ollivier DE LALEU, ou à M. DELAUNAY, huissier, quai de Limoges. (334)

A CÉDER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UN BON CAFÉ

ET ÉPICERIE

Situé à Saumur, au centre de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

CIDRES

M. RENÉ ROUSSEAU, 16, rue Beaurepaire, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il s'est entendu avec des propriétaires de Normandie et de Bretagne, en vue de vendre des cidres extra, pouvant résister aux chaleurs, sans perdre de qualité.

Dépôt place du Roi-René, magasins Pichat. (286)

BOURSE

Opérations au comptant et à terme.

Echelles de primes sur primes sur rente française donnant de 20 à 30 0/0 annuellement. Comme couverture, on prend fonds et titres. Règlement mensuel. (Cinq ans d'existence.) Envoi méthode à toutes demandes affranchies. Pour opération et explications, s'adresser à M. LE NESTOR, 23, place du Ralliement à Angers, ou 12, rue Saint-Lazare, à Saumur. (268)

A L'ABEILLE

Modes et Mercerie

J. PÉRARE

Rue Saint-Jean.

ON DEMANDE un apprenti pour le comptoir de Modes et Mercerie. (287)

ON DEMANDE un ménage, sans enfants, pour conciergerie.

S'adresser au bureau du journal.

UNE COUTURIÈRE pour homme se propose pour faire à domicile les vêtements neufs et les réparations.

S'adresser, 6, rue du Temple.

La MAISON COUTARD demande un employé comptable. Inutile de se présenter sans de bonnes références. (335)

UNE DAME désire trouver un emploi dans une maison de commerce.

S'adresser au bureau du journal.

AUX ÉLÉGANTS

CHÉMISE MODÈRE

M. MONTEL

42, rue Beaurepaire, 42, au rez-de-chaussée.

La maison se charge des RÉPARATIONS.

LE PULICIDE

DESTRUCTEUR INFALLIBLE de tous les insectes nuisibles à l'homme, aux animaux domestiques et aux vêtements: Pânes, Pucès, Pour, Mouches, Cafards, Arles, Moustiques, Pucerons, Araignées, Chenilles, Fourmis, etc.

Se trouve à la Pharmacie Centrale, chez M. E. D'aux, rue de la Tonnelière, 27, dépositaire pour l'arrondissement de Saumur. (179)

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Et d'Agriculture progressive réunis

28^e ANNÉE

Paraissant tous les samedis

AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES

6 fr. par an

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs boursières, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration: 18, rue Dauphine, à Paris.

AVIS

Nous recommandons aux amateurs de bon potage le **Tapioca** de J. CARRÈRE, dont la qualité supérieure à tous ceux fabriqués jusqu'à ce jour a une réputation justement méritée.

Les soins apportés à la préparation de ce produit en ont fait le choix préféré.

A SAUMUR, chez MM. Trovot, confiseur, GARREAU-RATOUIS, MOLLAT fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

Saumur, imprimerie P. GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 2 MAI 1884.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
Ciôtur	Dernier		Ciôtur	Dernier		Ciôtur	Dernier		Ciôtur	Dernier	
préc.	cours.		préc.	cours.		préc.	cours.		préc.	cours.	
3 1/2 %	78	78 05	Est	765	763 75	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	517 50	514
3 % amortissable	79 05	79 20	Paris-Lyon-Méditerranée	1260	1268 75	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	509 75	508	Est	356	356 50
3 % (nouveau)	106 50	106 50	Midi	1175	1180	— 1865, 4 %	516	518	Midi	365 50	366 25
4 1/2 % (nouveau)	107 50	107 50	Nord	1715	1720	— 1869, 3 %	402 50	403	Nord	368	368
Obligations du Trésor	507	508	Orléans	1290	1300	— 1871, 3 %	393 50	393	Orléans	364	365 50
Banque de France	4980	5000	Ouest	807 50	805	— 1875, 4 %	510	511	Ouest	366	366
Société Générale	483 75	483 75	Compagnie parisienne du Gaz	1460	1455	— 1876, 4 %	511	511 50	Paris-Lyon-Méditerranée	374	376
Comptoir d'escompte	935	943 75	Canal de Suez	2025	2117 50	Bons de liquid. Ville de Paris	515 50	516	Paris-Bourbonnais	366	367
Crédit Lyonnais	585	582 50	C. gén. Transatlantique	486 25	486 25	Obligations communales 1879	445	445	Canal de Suez	562 50	562
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1325	1312 50				Obligat. foncières 1879 3 %	449	449			
Crédit mobilier	333	340				Obligat. foncières 1883 3 %	349	349 50			

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Hiver)				Ligne de l'Etat (Service d'Été modifié depuis le 7 avril 1884)															
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.				SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY					MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR										
Heures	Minutes	Matin	Soir	Mixte	Omn.	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Direct.						
3 heures	8 minutes	du matin	express-poste.	Saumur	6 05	7 45	9 05	1 15	3 50	7 50	Montreuil-Bellay	6 50	9 45	11 01					
6	55	matin	(s'arrête à la Possonnière)	Chacé-Varrains	6 15	7 54	9 08	1 24	4 08	8 08	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	7 06	10 10	11 16					
8	50	matin	omnibus-mixte.	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	6 23	8 02	9 15	1 32	4 24	8 08	Chacé-Varrains	7 14	10 26	11 32					
1	25	soir		Montreuil-Bellay	6 39	8 16	9 28	1 46	4 42	8 24	Saumur	7 26	10 39	11 38					
3	32		express.																
7	15		omnibus.																
10	36		(s'arrête à Angers).																
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.				SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL-BELLAY allant à Angers.			
3 heures	26 minutes	du matin	direct-mixte.	Saumur	6 05	3 50	Thouars	5 40	7 45	Montreuil	7	1 55	8 35	Poitiers	5 50	13 50	6 10		
8	21		omnibus.	Montreuil-Bellay	6 33	4 56	Briou-sur-Thouet	5 58	7 57	Loudun	8 20	2 51	9 33	Nouvelle	6 28	1 28	7 56		
9	37		express.	Lernay	7 02		Lernay	6 07	8 00	Arçay	8 34	3 4	9 49	Mirebeau	6 53	1 57	9 18		
12	48		soir, omnibus-mixte.	Briou-sur-Thouet	7 14	5 10	Montreuil-Bellay	6 50	8 30	Mirebeau	9 27	3 54	10 48	Arçay	7 50	2 52	10 17		
4	44			Thouars	7 29	5 25	Saumur	7 26	9 06	Nouvelle	9 57	4 24	11 17	Loudun	8 42	3 30	10 17		
7	4		omnibus (s'ar. à Tours)							Poitiers	10 32	4 56	11 54	Montreuil-Bellay (arrivée)	9 24	4 31	60 60		
10	24		express-poste.																

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-ville de Saumur.

Certifié par l'imprimeur soussigné.